

# APAMAR

## PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CSE

(Comité Social et Economique)

EN DATE DU JEUDI 4 AVRIL 2024

### **Etaient présents ou représentés :**

*Membres du CSE :*

Madame DIDAT Delphine

Madame PIRET Aurore

Madame PLANEIX Sylvie

Madame DELAIR Brigitte

Madame COCHEUX Cécile

Madame BORGLEVENS Sandrine

Madame LE JONCOUR Emmanuelle

Monsieur PHELUT Fabien

*Direction :*

Madame GIOIOSA Mathilde (Responsable de service)

### **Etaient absents ou excusés :**

Madame ROY Florence

Monsieur BUTIN Franck

### **1°) Validation du procés verbal de la réunion du 4 Avril 2024.**

Les membres du CSE procèdent à la validation du Procès-Verbal de la réunion du jeudi 4 Avril 2024.

Aucune observation particulière n'est présentée par les membres du CSE ou la Direction.

Le PV est donc adopté à l'unanimité des membres présents du CSE.

## **2°) Présentation d'ACTION LOGEMENT.**

Mme Nathalie JOUBERT participe à cette réunion pour nous présenter l'organisme ACTION LOGEMENT.

Il s'agit d'un dispositif qui permet aux salariés du secteur privé et non agricole d'être logés dans de meilleures conditions.

APAMAR cotise sur l'ensemble de la masse salariale.

Action Logement est un organisme national qui est financé par les entreprises qui ont plus de 50 salariés.

Le versement des fonds est obligatoire.

Le but d>Action Logement est de faciliter le lien entre le logement et l'emploi.

Action Logement est présent pour aider le salarié à :

- Trouver un logement
- Acheter un bien immobilier
- Financer des travaux
- Investir dans l'immobilier
- Faire face à une difficulté logement

En 2023 les salariés d'APAMAR ont déposé 11 demandes contre 6 pour 2022.

Pour toutes demandes, les salariés peuvent se rendre à l'agence de Clermont Ferrand située 18 rue Blatin ou prendre contact par téléphone au 04 15 81 00 81.

***Voir fiche toutes solutions en annexe 1***

## **3°) Points d'information ressources humaines sur février et mars 2024.**

### **Effectif sur février 2024**

Au 31 janvier 2024 : 312 salariés

### **Effectif sur mars 2024**

Au 29 février 2024 : 314 salariés

***Le détail des entrées / sorties et les documents RH sont joints en annexe 2***

## **4°) Information sur l'activité 2023.**

Madame GIOIOSA détaille le graphique du nombre d'heures mensuelles pour l'année 2023 puis le comparatif par antenne.

Il est demandé aux salariés d'essayer de mieux s'organiser par rapport à leur consommation de congés afin de ne pas subir une forte baisse quant à la réalisation des interventions sur le mois d'avril où beaucoup de salariés soldent les congés restants.

***Les graphiques mensuels des interventions et comparatifs par secteur sont joints en annexe 3 et 4***

#### **5°) Clôture des comptes 2023.**

La clôture des comptes pour l'année 2023 sera présentée au CSE lors de la prochaine réunion plénière qui aura lieu le jeudi 4 Juillet 2024.

En effet, il faut attendre le Conseil d'Administration qui aura lieu en Juin pour avoir le bilan annuel.

#### **6°) Information sur la reprise partielle des structures en difficulté.**

Madame GIOIOSA présente la liste des différentes structures pouvant intervenir sur le secteur du Puy De Dôme aussi bien les associations, le public territorial et le privé lucratif.

APAMAR a pu reprendre partiellement les usagers et les salariés sur le territoire.

Cette présentation est complétée par le tableau de comparaison des différents tarifs appliqués au sein des services d'aide à domicile autorisés et habilités à l'aide sociale, nous pouvons voir qu'APAMAR se situe dans la moyenne basse.

***Voir en annexe 5 la carte des structures intervenant sur le département et en annexe 6 le tarif des services d'aide à domicile.***

#### **7°) Demande consultation du CSE : Temps plein aides à domicile au 1<sup>er</sup> juin 2024.**

Mme Gioiosa consulte le CSE pour avoir un avis sur la mise en place du temps plein pour les aides à domicile.

Le temps plein permettrait de dépasser les 34 h 99 hebdomadaire.

La modulation du temps de travail serait organisée sur la semaine et non pas sur le mois.

Un salarié à temps plein pourrait faire entre 28h et 40h semaine avec les déplacements inclus.

Le temps plein chez APAMAR pourrait être applicable au 01/06/2024.

L'avis du CSE devra être rendu.

### **8°) Projet transformation de l'offre Expérimentation APHOS.**

122 pistes d'actions.

Obligation que demain le métier d'aide à domicile soit transformé.

L'expérimentation Aphos se déroule sur 3 antennes :

- Saint Sauves
- Clermont Ferrand
- La Chapelle Agnon

**Ce travail sur les 3 antennes a 3 objectifs :**

- Amélioration de la qualité de vie des aides à domiciles
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience économique

### **Question posée par les élus :**

*Si une salariée rencontre des difficultés de n'importe quel ordre, entre 7 h et l'ouverture des bureaux ou après la fermeture, comment font-elles ?*

*Avec le téléphone, le bouton « urgence » ne marche pas hors ouverture des bureaux.*

*Avez-vous réfléchi à une solution ?*

Aujourd'hui, il n'existe pas de réelle problématique.

En 2026, APAMAR fera l'objet d'une évaluation externe et l'extension des plages d'ouverture des astreintes fera peut-être partie des points à améliorer.

Une étude va être menée pour voir les besoins réels sur le terrain.

Le prochain CSE initialement prévu le jeudi 11 Juillet 2024 est déplacé au jeudi 4 Juillet 2024.

Le prochain CSE se tiendra le jeudi 4 juillet 2024 à 9h30.

La secrétaire du CSE

Emmanuelle LE JONCOUR



# VOUS AVEZ UN PROJET LOGEMENT ?



## Annexes



## TROUVER UN LOGEMENT ET/OU

## DÉMARRER DANS LA VIE ACTIVE



- **Différentes solutions locatives** existent pour répondre à tous les besoins : les logements sociaux et intermédiaires, accessibles depuis la plateforme **al-in.fr**, les logements temporaires...
- **Visale**, une garantie 100 % gratuite qui rassure votre propriétaire en couvrant les risques d'impayés de loyers et facilite ainsi votre accès au logement privé.
- **L'AVANCE LOCA-PASS**, un prêt sans frais ni intérêt, pour financer le dépôt de garantie demandé à votre entrée dans les lieux.
- **L'AIDE MOBILI-JEUNE\***, si vous êtes alternant, une subvention jusqu'à 100 € par mois pour alléger votre loyer.



## ACHETER UN BIEN IMMOBILIER

- **Le conseil en financement et en accession** pour vous accompagner et vous conseiller jusqu'à la concrétisation de votre projet d'achat.
- **Un prêt accession<sup>(1)</sup>** pour aider à la construction ou l'acquisition d'un logement neuf (à titre de résidence principale) ou à toute acquisition en accession sociale.



Ces aides facilitent l'accès au logement des jeunes

Un crédit vous engage et doit être remboursé.  
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.



## FINANCER DES TRAVAUX

- **Des prêts travaux** pour financer divers travaux réalisés par une entreprise dans votre résidence principale, dont vous êtes propriétaire : rénovation, amélioration de la performance énergétique, adaptation handicap ...



## INVESTIR DANS L'IMMOBILIER

- **Le programme Action Cœur de Ville<sup>(2)</sup>, des financements attractifs** pour des travaux d'amélioration ou de réhabilitation d'une maison ou d'un immeuble collectif en centre-ville.
- **L'offre complète et sécurisée Louer pour l'Emploi<sup>(2)</sup>, des financements pour rénover votre bien et des aides pour le louer sereinement.**
- **La garantie Visale, une sécurisation de vos revenus locatifs**



## FAIRE FACE À UNE DIFFICULTÉ LOGEMENT

**Le service accompagnement social**, en cas de difficultés qui fragilisent votre accès ou maintien dans un logement. **Personnalisé, confidentiel et gratuit**, ce service propose des **solutions adaptées** : analyse de la situation, si besoin recherche d'aides financières, accompagnement administratif et budgétaire.

Les aides et prêts Action Logement sont soumis à conditions et octroyés sous réserve de l'accord d'Action Logement Services. Ils sont disponibles dans la limite du montant maximal des enveloppes fixées par les réglementations en vigueur.

<sup>10</sup> L'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours et la vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit lui rembourser les sommes versées.

②Services disponibles uniquement dans certaines régions.  
**AVANCE LOCA-PASS<sup>®</sup>**, Visale et **AIDE MOBILI-JEUNE<sup>®</sup>** sont des marques déposées pour le compte d'Action Logement.

## Points d'information RH

		JANVIER	
EFFECTIF AU 31 DECEMBRE 2023		296	
Entrées sur Janvier	CDD	18	
Contrats CDD inf à 70 HEURES		11	POUR 10 salariés
CDI conclus en Janvier		21	CDI
CDI inf à 70 HEURES		5	
Sorties sur Janvier	CDD	17	
LICENCIEMENT		0	
DEMISSIONS		6	
DEPART EN PERIODE D'ESSAI		0	
RETRAITE		0	
AUTRE		0	

		FEVRIER	
EFFECTIF AU 31 JANVIER 2024		312	
Entrées sur Février	CDD	20	
Contrats CDD inf à 70 HEURES		11	POUR 9 salariés
CDI conclus en Février		3	CDI
CDI inf à 70 HEURES		0	
Sorties sur Février	CDD	20	
LICENCIEMENT			
DEMISSIONS		1	
DEPART EN PERIODE D'ESSAI			
RETRAITE			
AUTRE			

		MARS	
EFFECTIF AU 29 FEVRIER 2024		314	
Entrées sur Mars	CDD	16	
Contrats CDD inf à 70 HEURES		13	POUR 10 salariés
CDI conclus en Mars		5	CDI
CDI inf à 70 HEURES		0	
Sorties sur Mars	CDD	16	
LICENCIEMENT		1	
DEMISSIONS		2	
DEPART EN PERIODE D'ESSAI			
RETRAITE			

AUTRE

AVRIL

EFFECTIF AU 31 MARS 2024

316

Entrées sur Avril CDD

Contrats CDD inf à 70 HEURES POUR salariés

CDI conclus en Avril

CDI inf à 70 HEURES

CDI

Sorties sur Avril CDD

LICENCIEMENT

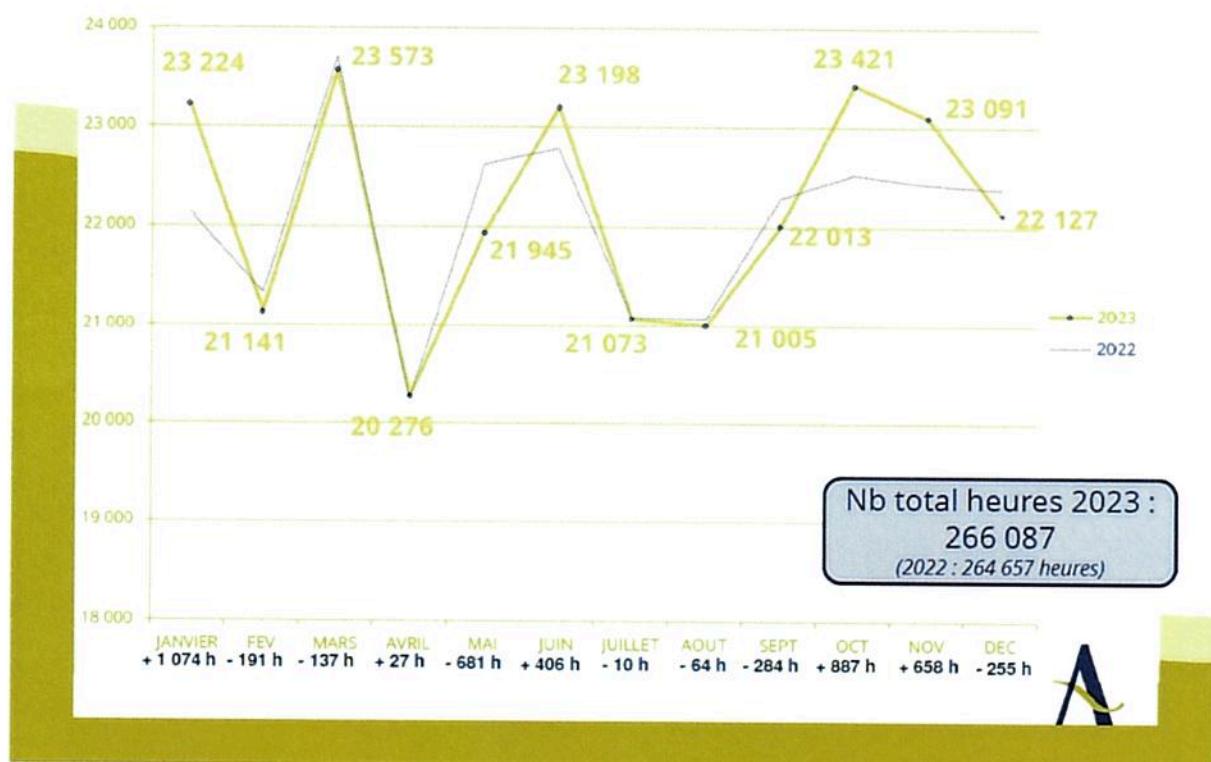
DEMISSIONS

DEPART EN PERIODE D'ESSAI

RETRAITE

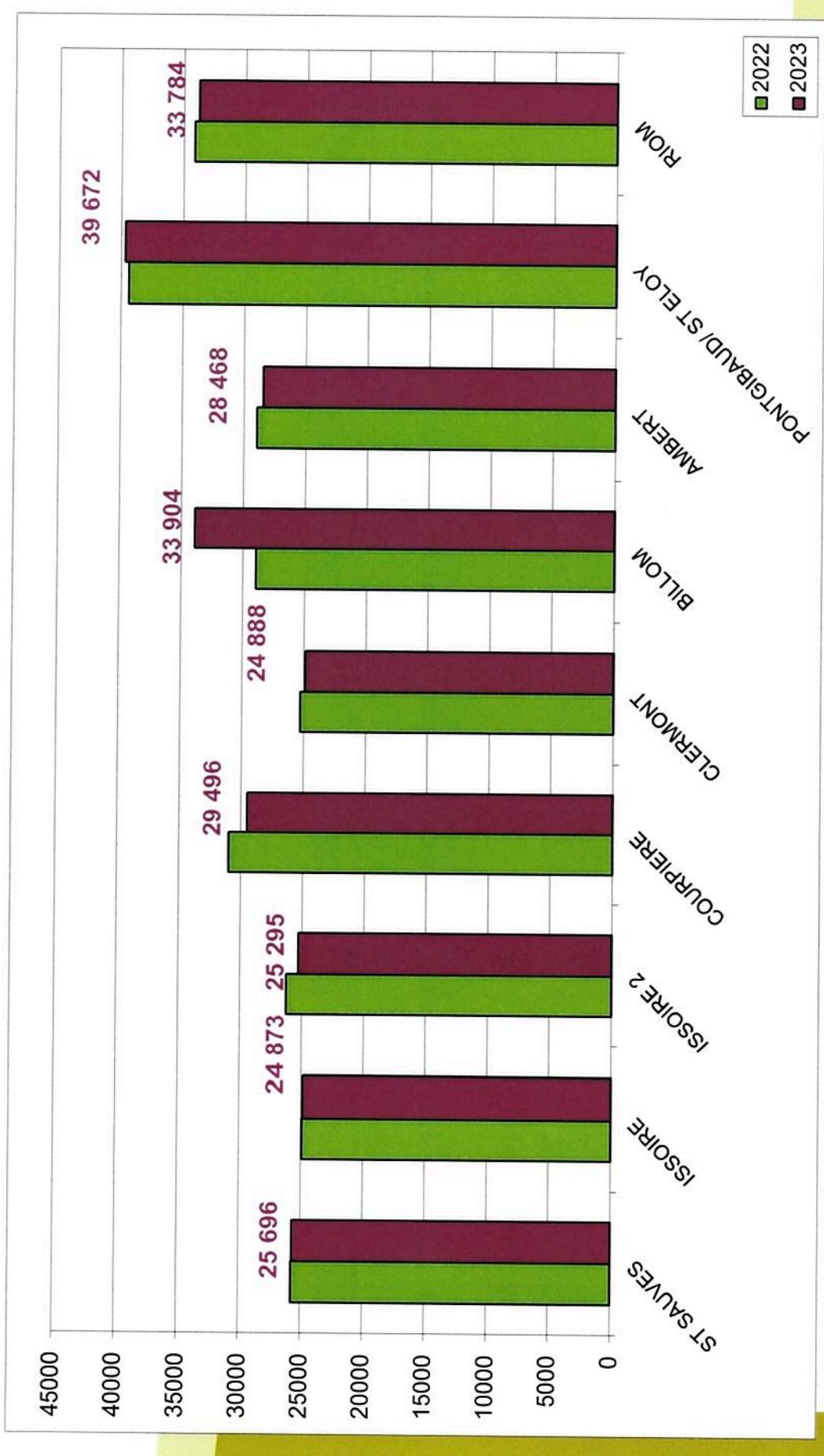
AUTRE

## Nombre d'heures d'intervention à domicile



# Comparatif par secteur

Annexe 4



# La concurrence territoriale

## Le Public Territorial :

SISPA VIVRE ENSEMBLE  
 C.C.A.S. de BEAUMONT  
 C.C.A.S. de CLERMONT-FERRAND (\*)  
 C.C.A.S. de GERZAT  
 C.C.A.S. de LEMPDES  
 C.C.A.S. de PONT-DU-CHATEAU  
 C.C.A.S. de ROYAT  
 C.C.A.S. de SAINT-REMY-SUR-DUROLLE  
 CCAS CHAMALIERES  
 CIAS CHAVANON COMBRAILLES ET VOLCAN  
 CIAS COMBRAILLES SIouLE ET MORGE  
 CIAS MASSIF DU SANCY  
 CIAS PAYS DE SAINT-ELOY  
 CIAS RIOM LIMAGNE ET VOLCANS  
 CIAS THIERS DORE MONTAGNE  
 Communauté AGGLO PAYS D'ISSOIRE  
 SAAD DOMES SANCY ARTENSE  
 SAAD MOND'ARVERNES COMMUNAUTE  
 SIVOM DE LA VALLEE DE L'ANCE  
 SIVOS REGION DE BILLOM  
 Syndicat Mixte DE LEZOUX

## Les Associations :

- VIEUX TRAVAILLEURS
- RELAIS ASEVE-AID.DOMIC.
- MUTADOME
- NOVAVIE
- COUP DE MAIN

## Les Privés Lucratifs :

ADHEO  
 ADOMICILEMENT VOTRE  
 ANTARES ETOILE D'AUVERGNE  
 AQUADOM  
 COUP DE POUCE  
 COVIVA  
 DOMUSVI  
 EURL COTE A COTE  
 EURL SSASAD  
 Fédé ADMR 63  
 FOURMIS DOMES SERVICES APEF  
 HABITAT INCLUSIF AGES ET VIE  
 HABITAT INCLUSIF L'ARCHE  
 LA COMPAGNIE DE LOUIS  
 Les jardins d'Arcadie - Résidence de Châtel-Guyon  
 MERCI +  
 O2 SARL  
 RESIDENCE SERVICES CAZAM  
 RESIDENCE SERVICES LES GRANDIERES  
 Résidence Services Séniors LE CASTEL DU VAL  
 SARL ADHAP SERVICE  
 SARL NATIVE VOUS AIDE  
 SARL OBJECTIF SERVICES  
 SENIOR COMPAGNIE  
 Service AUX PARTICULIERS A2MICILE AZAE  
 SERVICE DOM63  
 VALDOM SARL  
 VITALLIANCE



(\*) Reprise partielle par  
 APAMAR (usagers et  
 bénéficiaires)

## La concurrence, tarifs horaires services aide à domicile autorisés et habilités à l'aide sociale

MUTADOME	26,00€	CIAS Pays de St Eloy	27,23€
CIAS Massif du Sancy	26,02€	SIVOS Région de Billom	27,30€
Ass. Les Vieux Travailleurs Thiers	26,03€	CCAS de Beaumont	27,31€
CIAS Thiers Dore et Montagne	26,24€	MOND'ARVERNES Communauté	27,46€
CIAS Riom Limagne et Volcans	26,60€	CCAS de Gerzat	27,81€
CCAS de Lempdes	26,63€	SIASD des cantons de Lezoux, Maringues et Vertaizon	28,31€
<b>APAMAR</b>	<b>27,02€</b>	CCAS de Clermont Ferrand	28,56€
SISPA Vivre Ensemble	27,10€	NOVAVIE	28,82€
Agglo Pays d'Issoire	27,20€		